



Connexions communautaires pour les personnes ayant besoin de soutien financier pour des soins buccodentaires

Les organismes gouvernementaux suivants offrent des programmes qui aident les enfants et les adultes admissibles en Ontario à l'accès de soins de santé buccodentaire. Toutes questions au sujet de votre admissibilité devraient être adressées à l'organisme qui offre le programme qui à votre avis décrit le mieux votre situation.

Nom du programme	Qui peut être éligible?	Quels sont les services offerts?	Où référer les clients?
Beaux sourires Ontario	<p>Les enfants de 17 ans et moins sont admissibles s'ils satisfont aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Être résidents de l'Ontario;▪ Être membres d'un ménage dont le revenu familial net rajusté est de 20 000 \$ par année ou moins; et▪ Ne pas avoir accès à des soins dentaires (y compris dans le cadre de tout autre programme gouvernemental, par exemple, Ontario au travail).	<p>Le programme Beaux sourires Ontario offre des visites régulières chez les fournisseurs agréés de soins dentaires, comme les dentistes ou les hygiénistes dentaires, afin d'améliorer et de maintenir une bonne santé buccodentaire. Le programme propose un éventail complet de services dentaires préventifs et de traitements précoces, dont l'examen, le nettoyage, les obturations, les rayons X et le détartrage.</p>	<p>http://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/dental/</p> <p>Pour être admissible, les clients doivent compléter et soumettre une demande à leur bureau de santé publique. S'ils sont admis au programme, le bureau de santé publique leur émettra une carte client avec un identificateur unique et une date d'expiration.</p> <p>Pour en savoir plus Communiquer avec la Ligne INFO de ServiceOntario au 1 800 268-1154 ATS : 1 800 387-5559 À Toronto ATS : 416-327-4282 Heures d'ouverture : 8 h 30 – 17 h</p>

Nom du programme	Qui peut être éligible?	Quels sont les services offerts?	Où référer les clients?
Programme de soins dentaires pour enfants (PSDE)	<p>Le Programme de soins dentaires pour enfants (PSDE) est destiné aux enfants âgés de 17 ans ou moins qui ont urgemment besoin de soins dentaires. Il leur permet d'obtenir des soins dentaires de base.</p> <p>Ont droit au PSDE les enfants qui n'ont pas d'assurance dentaire, ni d'autres sortes d'aide pour soins dentaires (p. ex., soins dentaires dans le cadre de l'aide sociale), et dont les parents ou les tuteurs ont signé une déclaration indiquant que le coût des soins dentaires requis leur occasionnerait des difficultés financières.</p>	<p>Des soins dentaires et d'hygiène dentaire de base.</p>	<p>http://www.mhp.gov.on.ca/fr/healthy-communities/dental/default.asp</p> <p>Pour passer un test afin de déterminer si vous ou votre enfant est éligible, veuillez contacter un bureau de santé dans votre collectivité. Vous trouverez leurs coordonnées dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique ou à l'adresse web suivante :</p> <p>http://www.health.gov.on.ca/french/public/contact/phuf/phuloc_mnf.html</p>
Ontario au travail	<p>Pour être admissible au programme Ontario au travail, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être âgé de plus de 16 ans, résider en Ontario, avoir besoin d'une aide financière immédiate pour pouvoir payer votre nourriture et votre logement, et être disposé à prendre part à des activités qui vous aideront à trouver un emploi. 	<p>Des soins dentaires et d'hygiène dentaire de base.</p>	<p>http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/social/ow/index.aspx</p> <p>Pour en savoir plus Communiquer avec le bureau du programme Ontario au travail ou le bureau des Premières nations le plus près de chez vous.</p>
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	<p>Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées aide les personnes handicapées financièrement dans le besoin à payer les frais de subsistance comme la nourriture et le logement. Si vous recevez un soutien du revenu du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, vous et votre famille recevrez des prestations pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des soins dentaires de base, ▪ des services supplémentaires si votre handicap, vos médicaments prescrits ou le traitement qui vous est prescrit ont des répercussions sur votre santé buccale. 	<p>Des soins dentaires et d'hygiène dentaire de base.</p>	<p>http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/social/odsp/index.aspx</p> <p>Pour en savoir plus Pour la liste complète des bureaux régionaux, cliquez sur le lien suivant : http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/social/odsp/contacts/index.aspx</p>

Nom du programme	Qui peut être éligible?	Quels sont les services offerts?	Où référer les clients?
	<p>Voici les membres de la famille qui sont admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ votre conjointe ou conjoint, ▪ vos enfants de moins de 18 ans. <p>Les enfants de plus de 18 ans pourraient être en mesure d'obtenir des prestations pour soins dentaires grâce aux prestations discrétionnaires du programme Ontario au travail.</p>		
<p>Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave</p>	<p>Le programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave permet d'aider les parents à faire face à certaines des dépenses supplémentaires rattachées aux soins prodigués à un enfant de moins de 18 ans vivant à la maison et qui a un handicap grave.</p>	<p>La couverture comprend des services tels que les examens oraux, les rayons X, les obturations et les extractions.</p>	<p>http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/special_needs/disabilities/index.aspx</p> <p>Pour en savoir plus Communiquer avec la Ligne INFO de ServiceOntario au 1 800 268-1154 ATS : 1 800 387-5559 À Toronto, ATS : 416-327-4282 Heures d'ouverture : 8 h 30 – 17 h</p>
<p>Services de santé non assurés pour les Premières nations et les Inuits</p>	<p>Ce programme offre aux Premières nations et aux Inuits une gamme définie de produits et de services médicaux nécessaires en matière de santé lorsque ceux-ci ne sont pas couverts par un régime d'assurance privé ou par les régimes d'assurance-maladie et les programmes sociaux des provinces et des territoires.</p>	<p>Les services de soins dentaires couvrent les services suivants : les diagnostics, les traitements préventifs, les services de dentisterie restauratrice, d'endodontie, de parodontologie, de prosthodontie, la chirurgie buccale, les services d'orthodontie et les services auxiliaires.</p>	<p>http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/nihb-ssna/benefit-prestation/dent/index-fra.php</p> <p>Santé des Premières nations et des Inuits Santé Canada Emerald Plaza 1547, chemin Merivale 3^e étage, indice de l'adresse : 6103a Nepean (Ontario) K1A 0L3 Renseignements sur les services dentaires : 613-952-0102 1 888 283-8885</p>